

ANNEXE

TABLEAU RECAPITULANT L'ENSEMBLE DES INDEMNITES ALLOUEES AUX
MEMBRES DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE

<u>FONCTION</u>	<u>TAUX VOTES SANS MAJORATION</u> <u>En pourcentage de l'indice brut</u> <u>terminal de la fonction publique</u>	<u>TAUX MAJORES</u> <u>En pourcentage de l'indice brut</u> <u>terminal de la fonction publique</u>
Maire	65 %	99.75 %
1 ^{er} adjoint	18.50 %	24.98 %
2 ^{ème} adjoint	18.50 %	24.98 %
3 ^{ème} adjoint	15.50 %	20.93 %
4 ^{ème} adjoint	18.50 %	24.98 %
5 ^{ème} adjoint	18.50 %	24.98 %
6 ^{ème} adjoint	18.50 %	24.98 %
7 ^{ème} adjoint	18.50 %	24.98 %
8 ^{ème} adjoint	18.50 %	24.98 %
Conseillers Municipaux Délégués (CM)	5 %	5.75 %
Conseillers Municipaux (CM)	0 %	0 %

A titre d'information, l'indice brut terminal de la fonction publique, au 1^{er} juillet 2023 est de 1027.